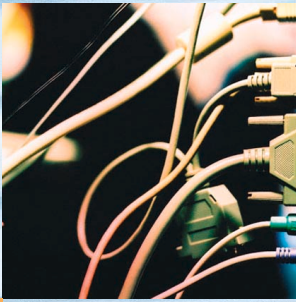


Rapport annuel 2002.

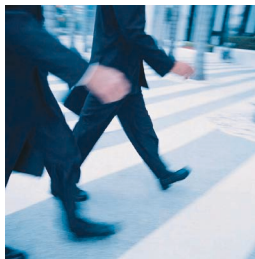



swisspower

Choose your own energy.

Sommaire.

- 2 Organes de la société
- 3 Editorial
- 4 2002 – Attentes, perspectives et réorientation
- 7 Swisspower et ses partenaires – faits et chiffres
- 8 Bilan
- 9 Compte de résultats
- 10 Annexe
- 11 Rapport de l'organe de révision
- 12 Adresses de nos partenaires, contact



Organes de la société.

Conseil d'administration

Dr. Conrad Ammann	Président, directeur de Elektrizitätswerk der Stadt Zürich
Hans Jakob Graf	Vice-président, président de la direction de ewl Energie Wasser Luzern Holding AG
Kurt Bill (depuis le 6 juin 2002)	Président de la direction de Energie Wasser Bern
Beat Curau-Aeppli	Conseiller municipal de Weinfelden, président du CA de Technische Betriebe Weinfelden AG
Jürg Litscher	Directeur de Elektrizitätswerk der Landschaft Davos
Barbara Schneider (depuis le 6 juin 2002)	Conseillère d'Etat du canton Bâle-ville
Eduard Schumacher	Président de la direction de IWB Basel
Jürg Vaterlaus (jusqu'au 6 juin 2002)	Ancien directeur de Elektrizitätswerk der Stadt Bern
Christian von Burg (depuis le 6 juin 2002)	Directeur de Städtische Werke Winterthur
Dr. Thomas Wagner (jusqu'au 6 juin 2002)	Conseiller municipal de la ville de Zürich
Marcel Wenger	Président de la ville de Schaffhausen

Direction générale

Alfred Bürkler	Directeur général
Manfred Hartmann	Distribution/vente
Dr. Johannes Schimmel	Marketing/produits

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA

Rétrospective 2002: Émotions positives, mais dynamique freinée.

C'est quelque peu songeurs que nous regardons l'année 2002 s'éloigner. Avec le succès de la manifestation Swisspower Gigathlon Expo.02, nous avons vécu un grand moment d'émotion. En effet, l'écho médiatique suscité par cet événement a été aussi grandiose que l'ambiance régnant parmi les plus de 10'000 sportifs et sportives ayant participé à cette manifestation du siècle. Les nombreuses réactions enthousiastes chez les participants ont été une grande reconnaissance pour les organisateurs.

Toutefois, quelques mois plus tard seulement, le rejet de la Loi sur le marché de l'électricité (LME) a eu l'effet d'une douche froide. Après une refonte fondamentale de l'ordonnance d'exécution controversée de la LME, les chances d'adoption de la loi par le peuple semblaient encore intactes au début de l'été. Chez Swisspower, les préparatifs de l'ouverture du marché tournaient à plein régime.

Que va devenir Swisspower? Cette question fondamentale hantait tous les esprits, après le rejet du 22 septembre, tant au Conseil d'administration qu'à la direction ou parmi l'ensemble du personnel de Swisspower mais aussi chez les entreprises partenaires.

Le Conseil d'administration s'est penché intensément sur la nouvelle direction que devait prendre Swisspower. La branche et la plupart des spécialistes partent du principe que l'ouverture du marché va être ainsi retardée de 3 à 5 ans en Suisse. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) recommande d'ailleurs à la branche de l'électricité de continuer à se préparer à cette ouverture du marché. C'est justement sur cette base que le Conseil d'administration a élaboré les principes directeurs suivants pour les trois prochaines années chez Swisspower:

- Swisspower est leader sur le marché concernant les clients multi-sites, lequel constitue son principale creneau. Il convient donc non seulement de conserver cette excellente position initiale, mais aussi de la renforcer avec circonspection.

Les travaux pour la professionnalisation du système exigeant de facturation doivent continuer.

- Les entreprises partenaires bénéficient d'une grande confiance chez leurs clients locaux, et elles demeurent responsables pour leurs clients actifs dans la région. Swisspower offre ici le soutien nécessaire aux entreprises partenaires. Il convient d'exploiter en commun les synergies existantes.

Ces principes stratégiques pour les prochaines années ont été présentés en détail en janvier 2003 aux directeurs, aux cadres ainsi qu'à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des entreprises partenaires. La marche à suivre est considérée comme pragmatique, et a rencontré une très large approbation. Les partenaires de Swisspower se gardent des options libres pour l'avenir.

L'idée initiale, à savoir « l'union fait la force », grâce à la coopération entre les services industriels et à l'exploitation commune du savoir-faire existant est toujours valable. Si nous parvenons à respecter cette devise ces prochaines années, et à maintenir notre esprit communautaire, alors nous serons équipés au mieux pour affronter l'avenir.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens ici à remercier la direction générale ainsi que la centaine et plus de collaboratrices et collaborateurs étroitement liés des entreprises partenaires, ainsi que ceux du siège de Swisspower, pour leur engagement, leur soutien et leur foi en notre idée commune. Je suis convaincu que le changement n'est pas fini, et que le dynamisme de Swisspower va de nouveau s'accélérer ces prochaines années.



Dr Conrad Ammann
Président du Conseil d'administration

2002 – Attentes, perspectives et réorientation.

En 2002, la votation du 22 septembre concernant la Loi sur le marché de l'électricité (LME) a constitué l'événement central pour Swisspower et l'ensemble de la branche énergétique en Suisse. Malheureusement, cette loi a été rejetée de peu par le peuple. Depuis sa fondation, Swisspower s'était préparée intensément à l'ouverture du marché. Grâce au remaniement immédiat de sa stratégie, l'entreprise est toutefois préparée au mieux à ce nouvel environnement.

Préparatifs à l'ouverture du marché poursuivis de manière ciblée

Malgré le comportement attentiste adopté par la clientèle avant la votation sur la LME, des contrats de fourniture d'énergie ont pu être conclus avec d'autres clients multi-sites nationaux grâce à l'introduction d'un nouveau modèle de prix au printemps 2002. Par des projets et des développements communs, Swisspower a su renforcer sa propre compétitivité et celle de ses partenaires. C'est ainsi que toute une gamme de produits innovateurs a été développée durant l'année en question. Les deux nouveaux produits de grande valeur liés au courant écologique et certifiés naturemade star, à savoir « Premium Solar » et « Premium Water » pour la clientèle privée, mais aussi pour les PME, ont été introduits et vendus avec succès à plusieurs entreprises partenaires. « Classic Water », produit de la force hydraulique certifié naturemade basic, s'adresse lui à des clients commerciaux qui peuvent ainsi acheter de l'énergie renouvelable à prix avantageux. Avec « Monitoring », « Energyfit » et « Swisspower Heatbox », la palette des prestations de service s'enrichit fortement en faveur des PME et de la clientèle privée.

Renforcement de la marque Swisspower

Swisspower est une entreprise prestataire de services regroupant 20 services industriels de grandes communes et villes suisses. Ceux-ci servent leur clientèle locale sous leur propre marque, mais les clients nationaux sous la marque Swisspower. Le grand succès du Swisspower Gigathlon Expo.02 a non seulement contribué à faire connaître davantage la marque Swisspower dans l'ensemble de la Suisse, mais aussi à donner d'elle une image sympathique et positive. Plus de 1,6 million de téléspectatrices et téléspectateurs ont ainsi suivi les reportages quotidiens de la Télévision suisse sur cet événement, sans oublier qu'en 2002 également, notre entreprise a organisé la coupe Swisspower de courses en V.T.T. Lors de ces épreuves, les entreprises partenaires locales sont apparues sous leur marque, mais conjointement avec Swisspower, ce qui a renforcé les deux partenaires.



Profiter des synergies

Les outils IT conjoints constituent la base pour l'exploitation de nos synergies. Le SwisspowerNET développé par Swisspower et ses partenaires permet un échange interactif de données et d'informations grâce à des liaisons codées et sécurisées. Ce réseau soutient la structure décentralisée de Swisspower. L'utilisation conjointe de la banque de données de la clientèle Swisspower ainsi que la forte utilisation du service « observation des médias » montre le grand intérêt que suscite ce dispositif auprès de nos partenaires. Des systèmes IT pour la facturation d'énergie font partie des compétences essentielles de Swisspower et de ses entreprises partenaires. Le système de facturation Swisspower pour la facturation des clients multi-sites a été transformé durant l'année concernée.

Préparation à la LME

Conjointement, Swisspower et ses partenaires, ont procédé aux travaux préparatoires pour la mise en oeuvre de la LME, notamment la détermination des frais d'acheminement et l'élaboration des structures de prix correspondantes. Même après le rejet de la LME, ces travaux ne sont pas perdus. Ces prochains mois, plusieurs entreprises partenaires vont ainsi poursuivre, sur ces bases, leurs travaux de remaniement de tarification.

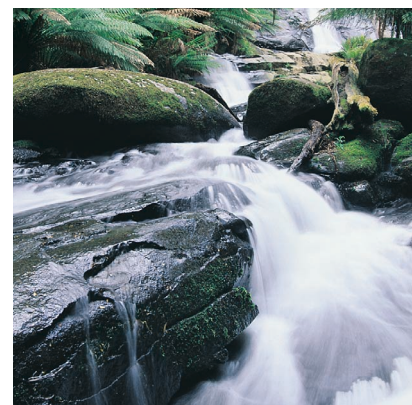
Attentes des clients

Les attentes des clients commerciaux concernant des prix compétitifs et des prestations de service complémentaires demeurent inchangées après la votation. Chez les clients multi-sites, Swisspower et ses partenaires satisfont déjà ces attentes en majeure partie. Swisspower demeure un soumissionnaire de qualité proposant des prix adaptés au marché. Le système de facturation centralisé des sites de consommation de la clientèle, regroupés et répartis selon leur besoins, constitue une prestation de service à grande valeur ajoutée. Cette prestation associée à plusieurs autres services Swisspower permet de fidéliser les clients et de renforcer la compétitivité des partenaires.

Ouverture retardée du marché

La plupart des experts s'attendent à ce que l'ouverture du marché en Suisse soit retardée d'environ cinq ans suite au rejet de la LME. Le marché de l'énergie va continuer à se développer, et ce, surtout sous la pression de la clientèle. Au cours d'entretiens avec différents groupements d'intérêts, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a procédé à une analyse de la situation. Sur cette base, le Conseil fédéral a mis sur pied une commission d'experts, d'horizons les plus divers, chargée de le conseiller sur les éléments essentiels d'une réglementation de l'économie électrique. C'est ainsi qu'un nouveau projet de loi doit être élaboré jusqu'à la mi-2004 et soumis ensuite à une procédure de consultation. Après les débats parlementaires, la nouvelle loi doit entrer en vigueur au plus tard en 2007.

Swisspower et ses entreprises partenaires considèrent ce laps de temps comme une chance et entendent relever le défi de maintenir son excellente position initiale et se préparer à la concurrence.



Réorientation

Swisspower a remanié sa stratégie pour l'adapter au nouvel environnement. Elle s'appuie désormais sur les piliers suivants:

- Maintien et extension de sa position de leader sur le marché en ce qui concerne les clients multi-sites nationaux.
- Développement conjoint de produits ainsi que soutien de ses partenaires dans le traitement des marchés locaux.
- Positionnement affirmé de prestataire de services encore plus étendus.
- Profiter des savoir-faire existants afin de renforcer simultanément Swisspower et ses partenaires.
- Croissance qualitative grâce à l'adhésion de nouveaux partenaires.

Les clients multi-sites nationaux constituent la principale affaire commerciale. Swisspower et ses partenaires offre des prestations de service compétitives pour fidéliser la clientèle. Là où le rapport entre prestations et contreprestations ne joue plus en raison du changement d'environnement pour les contrats de fourniture existants, ceux-ci seront adaptés aux nouvelles conditions du marché. En outre, le professionnalisme concernant les processus et les systèmes va être accru. Swisspower et ses partenaires entendent renforcer leur image de vaste entreprise prestataire de services et demeurer clairement axés sur la clientèle et ses besoins.

Le soutien des partenaires dans le traitement des marchés locaux constitue un autre pilier de la stratégie remaniée de Swisspower. Ces marchés sont desservis par les partenaires sous leur propre marque, afin de renforcer le lien et la proximité avec la clientèle. Swisspower offre à ses partenaires un soutien dans le secteur du marketing, surtout pour le développement des produits et leur introduction ainsi que pour des activités définies de communication.

La mise en oeuvre de la stratégie est déjà fortement avancée. Elle est favorisée par la structure décentralisée de Swisspower dotée d'une équipe volontairement restreinte. Avec cela, les chances sont grandes que Swisspower et ses partenaires, exploitent de manière ciblée le temps gagné jusqu'à l'ouverture du marché et renforcent ainsi leur compétitivité.



Swisspower et ses entreprises partenaires – Faits et chiffres.

Swisspower intervient comme prestataire de services pour 20 services industriels de communes et de villes suisses. L'entreprise a pour vocation le développement et la distribution de produits énergétiques et de prestations annexes pour les clients commerciaux. Swisspower propose toutes les sources d'énergie : l'électricité, le gaz naturel, l'eau et la chaleur à distance. Conformément au principe cher au groupe, « Choose your own energy », les clients de Swisspower choisissent eux-mêmes le type d'énergie et de prestation de service qu'ils souhaitent.

Avec quelque 870'000 clientes et clients, ainsi que plus de 3'700 collaboratrices et collaborateurs, le groupe Swisspower se caractérise par un solide ancrage local doublé d'un vaste réseau national. Swisspower et ses partenaires réalisent un chiffre d'affaires en commun de 2.1 milliard de francs suisses.

En Suisse, les parts de marché du groupe Swisspower représentent 22% pour l'électricité, 32% pour le gaz naturel, 37% pour la chaleur à distance et enfin 10% pour l'eau.



Bilan au 31 décembre 2002.

Actifs en 1'000 CHF
31.12.2002 31.12.2001

Actifs circulants

Liquidités	6'616	1'166
Créances issues de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	4'129	828
vis-à-vis de tiers	9'800	40'228
Autres créances	1'337	439
Délimitations de comptes actives	39'098	11'258
Total des actifs circulants	60'980	53'919

Actifs immobilisés

Equipements de bureaux et informatique	177	229
Propres actions	75	75
Total des actifs immobilisés	252	304

TOTAL ACTIFS 61'232 54'223

Passifs en 1'000 CHF
31.12.2002 31.12.2001

Capitaux de tiers à court terme

Engagements de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	25'991	35'739
vis-à-vis de tiers	6'396	10'951
Autres engagements	1'019	-
Délimitations de comptes passives	25'690	5'824
Provisions	729	-
Total des capitaux de tiers à court terme	59'825	52'514

Capital propre

Capital-actions	1'612	1'612
Réserves	6	4
Réserves en actions propres	75	75
Report de bénéfice/déficit	-286	18
Total du capital propre	1'407	1'709

TOTAL PASSIFS 61'232 54'223



Compte de résultats 1er janvier au 31 décembre 2002.

	en 1'000 CHF	
	2002	2001
Revenus des fournitures d'énergie	176'396	142'537
Mise à disposition d'énergie	-177'591	-142'428
Bénéfice (déficit) brut	-1'195	109
Autres revenus	8'113	7'068
Frais de personnel	-1'804	-2'157
Frais de structure et de marketing	-6'077	-4'868
Amortissements	-118	-153
Résultat d'exploitation	-1'081	-1
Recettes financières	25	27
Impôts	-6	-5
Dépenses exceptionnelles	-1'583	
Recettes exceptionnelles	2'343	
Bénéfice (déficit) annuel	-302	21



Généralités

Le compte annuel de la société Swisspower SA a été établi selon les prescriptions en vigueur du droit suisse des sociétés anonymes.

Capital-actions (en CHF)

Capital-actions souscrit et entièrement libéré

11.02.2000	2'972 actions nominatives à CHF 500.– soit	1'486'000.00
<hr/>		
Augmentation de capital approuvée lors de la fondation		
02.11.2000	252 actions nominatives à CHF 500.– soit	126'000.00
<hr/>		
Total du capital actions au 31.12.2002		1'612'000.00

En plus du capital-actions souscrit et entièrement libéré, une augmentation maximale de capital de CHF 743'000.– dans les 2 ans a été décidée lors de la fondation le 11 février 2000. Entre-temps, il y a eu une augmentation du capital-actions de CHF 126'000.–

Actions propres

Au 31.12.2002 le volume des actions propres atteint 149 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 74'500.– (date d'acquisition exercice 2001). Leur utilisation relève de la compétence du Conseil d'administration.

Compte rendu

Eu égard à la consolidation des affaires de Swisspower en ce qui concerne l'accroissement sensible des affaires énergétiques, l'on a procédé à une évaluation et à une adaptation des modalités de décompte et délimitation. Par la même occasion, l'on a introduit un nouveau système de facturation d'énergie. La mise en œuvre et l'adaptation des processus se sont avérées compliquées. En raison du manque de comparaison avec l'exercice précédent, il n'a pas été possible pour l'année sous revue, d'éliminer toutes les insécurités concernant l'intégralité et l'exactitude des quantités d'énergie facturées et délimitées. Des mesures d'assainissement correspondantes ont donc été introduites en conséquence dans le cadre du compte annuel 2003.

Actualisation bénéfice/déficit au bilan	en CHF
Report à nouveau	17'871
<hr/>	
Attribution aux réserves	-2'000
<hr/>	
Déficit annuel selon compte de résultats 2002	-301'974
<hr/>	
Total du déficit au bilan au 31.12.2002	-286'103

Proposition du Conseil d'administration

Actualisation déficit au bilan	-286'103
<hr/>	
Report à nouveau	-286'103

Valeurs de l'assurance-incendie

Les valeurs de l'assurance-incendie portant sur les bien matériels correspondent à la valeur à neuf. Valeur totale: 400'000 CHF (2001: 400'000 CHF).

Rapport de l'organe de révision.

En qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de la société Swisspower SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sans vouloir restreindre la partie de notre examen, nous souhaitons toutefois renvoyer à la remarque exprimée en annexe du compte annuel en ce qui concerne les incertitudes de la reddition des comptes suite à l'adaptation du nouveau système de facturation d'énergie. Ces incertitudes se réfèrent à l'intégralité et à l'exactitude des quantités d'énergie facturées et délimitées durant l'exercice 2002, et ainsi donc aux positions concernées du compte annuel.

PricewaterhouseCoopers SA
Lucas Monn, Christian Probst
Zurich, le 26 mai 2003

Nos partenaires: adresses et liens.

IBA Industrielle Betriebe Aarau

Obere Vorstadt 37, 5000 Aarau
062 835 00 10, www.iba-aarau.ch

IWB Basel

Margarethenstrasse 40, 4008 Basel
061 275 51 11, www.iwb.ch

Energie Wasser Bern

Monbijoustrasse 11, 3001 Bern
031 321 31 11, www.ewb.ch

Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4, 2504 Biel
032 326 17 11, www.esb.ch

Swiss Mountain Power AG

c/o IBC Ihr Partner für Energie
Felsenaustrasse 29, 7004 Chur
081 254 48 92, www.smop.ch

Industrielle Betriebe Interlaken

Fabrikstrasse 8, 3800 Interlaken
033 826 30 00, www.ibi-interlaken.ch

ewl energie wasser luzern

Industriestrasse 6, 6002 Luzern
041 369 41 11, www.ewl-luzern.ch

Sinergy Commerce SA

Avenue du Grand-Saint-Bernard 8
1920 Martigny
027 721 25 00, www.sinergy.ch

Städtische Werke Schaffhausen/

Neuhausen am Rheinfall
Mühlenstrasse 19, 8201 Schaffhausen
052 635 11 00, www.shpower.ch

Energie Thun AG

Industriestrasse 6
Postfach 733, 3605 Thun
033 225 22 22, www.energiethun.ch

Interessengemeinschaft Thurgau

• **Werkbetriebe Frauenfeld**
Gaswerkstrasse 13, 8503 Frauenfeld
052 724 53 45,
www.werkbetriebe-frauenfeld.ch

• **Technische Betriebe Weinfelden AG**

Weststrasse 8, 8570 Weinfelden
071 626 82 82, www.tbweinfelden.ch

• **Technische Betriebe Kreuzlingen**

Nationalstrasse 27, 8280 Kreuzlingen
071 677 64 41, www.tbkruzlingen.ch

Städtische Werke Winterthur

Untere Vogelsangstrasse 11
8400 Winterthur
052 267 61 61,
www.energie-winterthur.ch

WWZ Energie

Chollerstrasse 24, 6301 Zug
041 748 45 45, www.wwz.ch

ewz

Tramstrasse 35, 8050 Zürich
01 319 41 11, www.ewz.ch

Contact:

Swisspower AG

Limmatquai 2
Postfach 170
8024 Zürich
Tél. 01 253 82 11
Fax 01 253 82 31
info@swisspower.ch
www.swisspower.ch

Impressum:

Création graphique et réalisation :

schroeder•partners AG, Zollikon

www.schroederpartners.com

Texte:

Swisspower

Impression:

Lithop Electronic Media AG

